

Communiqué des organisations syndicales de l'ANPE :

CFDT - CGC - CGT - SNAP CFTC - FO - SNU - UNSA

Les 7 OS nationales ont exigé lors du CCPN du 20 juin 2008 :

1 – Un moratoire concernant la fin des contrats CDD (particulièrement en IDF avec 141 personnes virées), avec ouverture immédiate de négociations. D'autre part, il est inadmissible que le DRA / IDF se permette de convoquer les représentants du personnel un jour de grève pour le lendemain sur ce point.

2 – L'application immédiate du décret de la fonction publique assurant le maintien du pouvoir d'achat.

3 – La mise en oeuvre immédiate d'une revalorisation des tickets restaurant au maximum du butoir fiscal et avec prise en charge maximale par l'employeur

4 - la revalorisation immédiate des frais de déplacement avec l'engagement d'une garantie de prise en charge totale des frais engagés pour des déplacements professionnels

5 – Une explication, dans le cadre de l'instance, sur l'attitude et les propos tenus par un DRA, remettant violemment en cause un collectif de travail et plus particulièrement un collègue syndiqué. La réponse de la direction, qui a refusé l'examen de ce point, sous prétexte qu'il s'agissait « d'une situation personnelle », est inacceptable.

6 – La remise de tous les documents concernant le devenir de la Direction Générale ainsi que la tenue d'un CCPN dans les plus brefs délais sur la question. Le bail doit être signé le 15 juillet 2008 pour un déménagement prévu en mars 2009.

7 – L'arrêt des actuelles pratiques « sauvages » d'entretiens dits de suivi d'activité, managérial ... qui constituent sans dire leur nom, des entretiens d'évaluation. Nous confirmons, dans l'attente, notre mot d'ordre du boycott de ces entretiens illégaux.

Devant le refus de la DG d'apporter des réponses sérieuses et concrètes à toutes nos questions et interpellations, les 7 OS ont quitté la séance.